

K-145-2-4  
C.3

# Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

## SOMMAIRE

	PAGES
Notre devoir impérieux . . . . .	Victor Morin 193
Nos origines . . . . .	Benjamin Sulte 194
A travers les mots . . . . .	Etienne Blanchard 200
Le recensement de Ville-Marie, par Talon, en l'année 1667 . . . . .	Louis-Raoul de Lorimier 205
L'excursion à pied . . . . .	E. M. 214
Chronique de la Société . . . . .	* * * 215
Livres de chez nous . . . . .	E. M. 217

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Une puissance nationale . . . . .	Arthur Gagnon 219
Tableau d'honneur des organisateurs permanents	J.-Arthur Dubé 221
Bilan du mois de juin 1918 . . . . .	Arthur Gagnon 222

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.

Montréal et Etranger, 60 sous.

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-poste.

# SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

*Grand aumônier:* Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Président général:* VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

*1er Vice-président général:* V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

*2e Vice-président général:* J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

*Secrétaire général:* GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

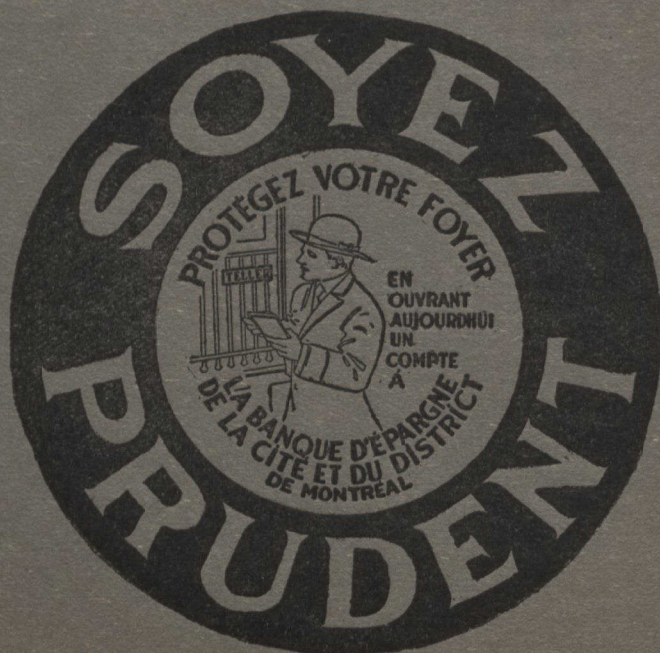
*Trésorier général:* JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

*Directeurs:* L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville; — E.-P. LACHAPELLE, D. M., 267 ouest, rue Prince-Arthur; — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes; — VICTOR DORÉ, professeur, 214, rue Berri; — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes; — EDOUARD MONTPETIT, professeur, 4924 ouest, rue Sherbrooke; — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

*Chef du Secrétariat:* EMILE MILLER, bureau I, Monument national.

*Sous-chef du Secrétariat:* JOSEPH DURAND, bureau I, Monument national.

*CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ:* Caisse Nationale d'Economie — Caisse de Remboursement — Compagnie du Monument national — Société Nationale de Fiducie.



# Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

Vol. 15

MONTRÉAL, JUILLET 1918

No 7

## NOTRE DEVOIR IMPÉRIEUX

Simple et sans manifestations bruyantes, la célébration de notre fête nationale a revêtu, cette année, un cachet de gravité inaccoutumé. Meurtris depuis bientôt quatre ans des multiples blessures d'une guerre mondiale, nous avons demandé, dans un acte public de foi chrétienne, à Celui qui conduit les destinées des nations, l'allégresse d'une paix glorieuse par la victoire de nos armes.

A cette prière du peuple canadien réuni sur le versant du Mont-Royal se joignait celle des vaillants soldats de France dont les poitrines constellées et les corps mutilés, aussi bien que le nom légendaire de *Diabls Bleus*, attestent la vaillance ; dans un même sentiment de souffrance et d'espoir, ils criaient avec nous vers l'autel :

Pitié mon Dieu ! C'est pour notre patrie,  
Que nous prions au pied de cet autel.  
Les bras liés et la face meurtrie,  
Elle a porté ses regards vers le ciel

Mais il convenait surtout, dans cette fête endeuillée de la patrie, de ne pas oublier ceux qui sont allés par delà les mers offrir leur sang généreux pour le triomphe de sa cause. S'arrachant aux douceurs du foyer, renonçant aux promesses de l'avenir, ces adolescents devant qui la vie vient à peine de s'ouvrir sont partis sans crainte de la mort et presque joyeux, car ils ont pour mission de " bouter dehors " l'envahisseur sacrilège du sol de la France.

Reverront-ils jamais l'onde azurée du grand fleuve qui berçait si doucement leurs rêves de vingt ans ? Entendront-ils encore la chanson musicale du vent dans les érables du village natal ? Les cloches de la vieille église de pierres rustiques, sonneront-elles joyeusement l'*allchua* de leur retour ou égrèneront-elles tristement dans l'air le glas de leur trépas ? Ils sont partis sans s'arrêter à y songer...

Et si le destin leur est propice, s'ils reviennent prendre place au foyer de la patrie, trouveront-ils au retour la réalisation des espoirs qu'ils y ont laissés ? N'y trouveront-ils pas plutôt la désillusion d'une carrière irrémédiablement brisée ?

C'est en face de cette perspective que la société nationale des Canadiens français a voulu consacrer à l'oeuvre des conscrits une partie notable de sa fête de la Saint-Jean-Baptiste ; c'est pour verser un peu de nectar dans la coupe de ces martyrs d'une grande cause qu'elle a fait appel à notre libéralité en tendant la main pour la *Guignolée du Soldat*.

Cet appel a été entendu ; il nous permettra de contribuer d'une manière appréciable au bien-être de nos petits soldats. Merci en leur nom, et que Dieu rende aux généreux donateurs les bienfaits qu'ils auront ainsi répandus !

Ayant accompli cette oeuvre patriotique, ne nous reste-t-il plus, le vingt-quatre juin passé, qu'à retourner à nos occupations journalières avec la satisfaction d'avoir rempli tout notre devoir ? Loin de là ; le jour de la fête nationale doit être celui des résolutions généreuses, et les autres doivent être employés à les exécuter.

Nous avons des luttes à livrer sur d'autres champs de bataille. Nous les avons soutenues victorieusement, Dieu merci, jusqu'aujourd'hui, mais notre armée est peu nombreuse et les attaques sont incessantes ; nous n'avons pas le droit de nous reposer, et notre devoir impérieux est de rester sans cesse sous les armes, si nous voulons conserver intact l'héritage qui nous a été légué. Le dépôt nous en a été confié par la France, il y a cent soixante ans sous l'égide de la croix ; c'est par cet emblème de justice et d'espoir que nous l'avons conservé et c'est en fixant les yeux sur lui que nous devons marcher, braves et confiants comme les soldats de la vieille France, à la défense de nos droits.

VICTOR MORIN

---

## NOS ORIGINES

---

La question de nos origines ne peut se traiter en un seul ou en dix articles de revue, il faut pour cela deux forts volumes.

Nos historiens ont construit une couverture de maison sur des piquets. Ce travail embrasse deux ou trois gros livres. La maison n'est pas encore achevée. Tout lecteur sait que nos historiens ne disent qu'un mot, en passant, sur ce qui concerne l'origine des Canadiens français. Leur occupation est de parler des gouvernants.

J'ai toujours cherché à comprendre l'histoire des gouvernés. A l'heure qu'il est, je n'ai pas grand espoir de continuer longtemps. Il va falloir que je mette en volumes ce que je possède, afin que mon travail ne soit pas perdu.

Que faire pour le *Petit Canadien* ? — Des résumés de chacune des questions qui se présentent dans cette étude ? — C'est plutôt faible. Il faudrait avoir tout l'ouvrage imprimé, mais il n'est pas encore écrit : les notes seules sont prêtes. Ce sont des matériaux amassés et amenés à pied-d'oeuvre, sur le terrain. Le plan est dressé au complet. Reste à construire. En aurai-je le temps ?

\* \* \*

Le véritable caractère du peuplement de la colonie durant sa période de formation, de 1608 à 1680, s'explique par lui-même, si l'on a sous les yeux les noms des immigrants arrivés chaque année, leur âge, les localités d'où ils venaient, leurs métiers, leur état de famille, les endroits du Canada où ils se sont établis. Rien de tout cela n'existe dans nos livres.

Il faut expliquer ce que c'était que telle province d'où le colon est venu, à telle date, tel nombre de personnes, et de cette manière, on voit clair dans ce passé mystérieux. La France se composait de sept ou huit Frances, bien différentes les unes des autres.

Si des colons étaient venus de la région du Lyonnais, par exemple, ce seraient des éleveurs de bestiaux, des pasteurs, des récolteurs de fruits, non pas des laboureurs, défricheurs, cultivateurs de graines et de blé. Ils auraient été des gens des pays chauds, à l'égard de ceux de Normandie. Voyez-vous la différence ? Et croyez-vous que ces braves gens auraient pu tenir ferme sous le climat canadien, dans ce milieu qui n'est pas du tout le leur ? Se seraient-ils transformés au point de devenir défricheurs, cultivateurs à la façon de la Beauce ou du Perche, enfin constructeurs de maisons, de granges, et encore forgerons, maçons, selliers, faiseurs de clous, boulangers, — tous métiers qui leur sont étrangers ? De pareils hommes auraient vite compris qu'ils s'étaient fourvoyés, et comme cela eut lieu dans presque toutes les colonies du globe, ils seraient vite retournés chez eux.

Certaines provinces n'avaient que des cultivateurs de légumes ou des vigneron ; d'autres s'occupaient plutôt d'industrie. Nous n'en étions pas à avoir des manufactures, ni à soigner la vigne, à cueillir des olives, ni à fournir des choux et des radis aux grandes villes. Comme le disait Pierre Boucher en 1663, il ne nous faut ni horloger, ni faiseur d'aiguilles, ni tailleur d'habits, ni couvreurs en ardoise,

mais des hommes de la bonne terre, produisant le blé, le lin, la chanvre, et, de plus, capables d'abattre la forêt et de supporter les hautes neiges.

Or je vois que, sur cent colons, nous en avons gardé quatre-vingt-dix et même un peu plus. Ceci prouve qu'ils nous venaient de la meilleure source possible, étant en tous points adaptables à ce nouveau pays.

Il va de soi que si le gouvernement ou une compagnie se fût chargé du recrutement nous n'aurions pas eu ce résultat, mais bien au contraire on aurait commis la faute qui se voit dans toutes les autres colonies à leur début : une importation de gens impropres aux établissements que l'on voulait fonder.

Comment se fait-il qu'on ait procédé au Canada d'une autre manière que partout ailleurs ? La réponse est assez curieuse : par ignorance, par suite de vues trop courtes et à cause de l'avarice des compagnies et du gouvernement. Ces défauts, ce manque d'intelligence, ce vice ont donné champ libre à la plus surprenante colonisation, en ouvrant le pays à l'effort individuel. Les colons se choisissaient eux-mêmes. Naturellement, ils n'acceptaient pas le premier venu. Ils savaient trier dans le tas, comme on dit familièrement.

Avant que de quitter sa province, chaque homme savait parfaitement ce qui l'attendait au Canada, et il ne comptait sur l'aide ou protection d'aucune société dirigeante. C'est l'inverse de ce qui arrive communément, où de pauvres diables sont menés au bout du monde, à l'aveuglette, conduits par des aveugles, pour ainsi dire.

Où prenaient-ils ces renseignements ? — Autour d'eux. Ecoutez ceci : Champlain n'a jamais pu commencer une colonie agricole, — les compagnies le lui défendaient, — mais les jeunes Normands instruits, qu'il avait engagés pour apprendre la langue algonquine et servir d'interprètes au commerce des fourrures partageaient ses idées, les faisaient connaître à leurs familles, par voie de correspondance, et ils décrivaient les ressources aussi bien que les conditions du pays. C'est le vrai, se seul fonds de tout le début de la colonie.

A l'été de 1634, le médecin Robert Giffard amena quinze ménages du Perche, jeunes personnes comme lui-même et sa femme, — en tout quarante âmes. Il y avait au moins dix hommes de métiers utiles, sans compter ce que les femmes savaient en tissage, etc. Et tous cultivateurs. Pas dénués de moyens pécuniaires non plus, mais ces biens étaient restés en France et ne devaient leur parvenir que, année par année, sous forme de haches, scies, couteaux et autres objets fabriqués, que le Canada ne pouvait encore produire.

On campa sur le rivage de Beauport, près d'un beau *découvert*, dans lequel on mit sans tarder la bêche et la charrue; et voilà la semence qui se répand. Ensuite on attaque la forêt, la carrière, et voilà le village bâti. La récolte était belle, les animaux domestiques et la basse-cour avaient prospéré. L'hiver arriva et fut bienvenu — on s'en moquait.

Si vous voulez savoir comment le Canada s'est colonisé, revoyez ce que je viens de dire sur Beauport et transportez ces lignes à la côte de Beauport, à l'île d'Orléans, aux Trois-Rivières, à Portneuf; c'est toujours la même chose: un homme d'initiative qui conduit son contingent de colons. Pas de gouvernement qui s'en mêle ni de compagnies, mais on obligeait les marchands de pelleteries à donner passage aux cultivateurs, ce qu'ils faisaient en rechignant et en se montrant désagréables.

Champlain murut à Noël 1635, voyant bien ce qui se passait. Ses interprètes, Marsolet, Hertel, Le Tardif, Nicolet, Marguerie, Godfroy prirent des mesures pour activer le mouvement, se faire *habitants* et se marier. Voilà la première pierre posée.

Dans les listes que j'ai formées il y a, telle année, une femme dont le nom est unique. J'en conclus qu'elle était parent ou amie de l'un des ménages de ce moment. De plus elle est des mêmes lieux en bien des cas; règle invariable elle est jeune.

A mesure que de nouvelles familles arrivent, on voit des filles isolées: même raison. Il y a aussi des garçons. D'une manière ou d'une autre, tous ces gens sont venus ensemble, par petits groupes, parce qu'ils se connaissaient.

En 1640, cette Nouvelle-France ne comptait pas encore trois cents âmes. J'insiste sur ce double caractère de la formation: 1. le choix des colons par eux-mêmes; 2. le très petit nombre des arrivages.

Il s'en suit une communauté de langue, de religion, de moeurs, de coutumes, d'occupation, absolument homogène, travailleuse, morale, sûre d'elle-même, ce qui est rare et peut-être sans pareil dans toute l'histoire des colonies.

\* \* \*

Sur le second point, on comprend que le petit nombre écarte l'idée d'une colonie fortement peuplée, mais nous y avons gagné en moralité, en uniformité partout, et le bloc solide n'a guère pris de temps pour devenir ce qu'il est resté depuis.

Il faudrait dire que le Canada s'est peuplé par hasard? — Oui, mais où rencontre-t-on un hasard du même genre! J'ai lu toutes les

histoires de colonie — rien n'y ressemble à la nôtre. Heureuse exception.

Par malheur, ces histoires de colonies sont connues, et comme plusieurs ne sont pas trop révérendes, certains écrivains à la légère ne manquent pas de nous ranger dans leur catégorie.

En attendant que nous mettions au jour notre dossier, et que l'abondance des bonnes preuves ait fait ouvrir les yeux à quiconque désire voir et apprendre, on continuera de répéter: " Les colonies, le Canada ? je sais: des vagabonds, des repris de justice avec d'autres éléments plus sortables, mais c'est tout ". Et l'on croit avoir dit le mot juste.

On a mis sur le compte des poètes les erreurs dont je parle. Je dis que plus un poète a de talent, plus il falsifie l'histoire. Et je songe en ce moment aux prétendus Bretons du Canada ! Le poète se livre à l'imagination, il n'étudie point. Quand il a construit un conte ou attrapé ce qu'il prend pour une idée, il proclame sa découverte et va comme je te pousse. Aucun d'eux ne s'est avisé que la Bretagne, il y a trois siècles, était sans agriculture et que les navires de traite du Canada n'allaient jamais de ce côté. Ils ne se sont pas donné la peine, non plus, de fouiller nos archives pour s'assurer s'il y avait là des Bretons... Tenez, je n'en dis pas davantage, c'est trop innocent.

Je sais que, pour le lecteur sérieux, il existe un moyen facile de juger la partie morale de notre formation, depuis 1608 jusqu'à 1680 et plus tard : c'est de fixer son attention sur les nombreuses et très nombreuses preuves concernant l'état religieux de notre peuple. Ceux-là mêmes, comme La Hontan, qui se sont amusés à faire de l'esprit à nos dépens, ne cessent de s'écrier que le Canada est un couvent, que le clergé régit tout et, ma foi ! ils ajoutent que les étrangers n'ont pas ici la moindre chance de faire leurs farces, que la vie y est trop réglée pour cela. De leur propre aveu, souvent répété, ils établissent que leurs anecdotes ne valent rien, puisqu'elles ne s'accordent en aucune façon avec ce dont ils se plaignent ; et leurs plaintes font voir qu'il n'y a pas de place pour leurs contes en l'air.

Le mot célèbre de La Hontan n'est après tout qu'un tout petit passage de ses lettres, et il l'a écrit pour mettre un fion à l'une de ses phrases. Partout il parle des *habitantes* comme de femmes modèles, sans cependant faire la réflexion qu'elles ne pouvaient être ainsi après avoir été des traîne-rue. Ah ! pardon, dans l'une de ses dernières lettres il dit tout à coup que si l'origine des Canadiennes est douteuse, on ne s'en aperçoit en rien, — et, de nouveau, il en fait l'éloge.

Eh bien ! le mot, le voici : en 1670, madame Bourdon, de Québec,



avait recueilli à Paris et ailleurs un lot de filles parmi lesquelles des donzelles, et en débarquant à Québec on les plaça en rang, etac ! cent mariage en dix minutes.

La Hontan écrivait cela assez longtemps après 1670, sur ce qu'on lui avait raconté. Ne défendons pas madame Bourdon, ni Mgr de Laval, ni le gouverneur, ni Colbert, ni les communautés religieuses de Paris qui ont conduit très honorablement cet envoi de filles.

On a dû dire à La Hontan que les mariages avaient été prompts. C'est vrai. Ils ont eu lieu dans l'espace d'une année, en vingt localités différentes, mais surtout aux environs de Québec.

C'est un cas qui demanderait tout un long chapitre et, par les détails que j'en ai, il n'y a pas de place pour les donzelles.

Le grand mérite de madame Bourdon est d'avoir conduit l'entreprise avec discernement et conscience ; elle a encore celui d'avoir amené des filles instruites, très bien élevées, parlant une langue parfaite, à une époque où nous n'avions que des campagnards dont la plupart savaient lire et écrire, — ceci n'est pas contestable, — mais pas du tout habituées à la vie des villes. La population s'élevait alors à plus de six mille âmes et tous les hommes n'étaient pas cultivateurs ; nous commençons à avoir des notaires, des médecins, des marchands, des gens de métiers, des fonctionnaires, mêmes plusieurs jeunes officiers militaires et il y avait nombre d'habitants riches.

Vous concevez que La Hontan ne savait rien de ce que je viens de dire et qu'il ne tenait pas à le savoir. Toutes ses lettres sont écrites à la volée, sur n'importe quel propos qu'il entendait débiter autour de lui. On s'étonne qu'il ne soit plus le même lorsqu'il aborde un sujet de sa compétence, par exemple la difficulté de convertir les Sauvages, ou la vie des *habitants* comparée à celle des paysans de France. C'est là que se trouve le mérite de ses lettres. Tout le reste est du remplissage.

La milice humaine a pigé quelques lignes dans cet amas de sujets, et certains écrivains les reproduisent pour montrer leur ignorance. La Hontan serait bien surpris de nos jours, s'il voyait la vague de ses donzelles.

Lisez donc la correspondance des gouverneurs et des intendants : vous y verrez avec quel soin on surveillait les personnes qui s'embarquaient pour le Canada. Les délibérations du Conseil de Québec montrent les mêmes précautions et disent pourquoi on renvoie en France tel ou tel individu. La note dominante est celle-ci : des familles de cultivateurs, honnêtes gens avant tout.

BENJAMIN SULTE

Ottawa, 4 juillet 1918.

## À TRAVERS LES MOTS

Méli-mélo anglo-français. — Préférons " place " à " square " et à " carré ", char à " tramway ". — Opinion de François Veillot. — Blonde, brune. — " Morale " des soldats. — Jeu de " Lacrosse ". — Pou-de-soie, patente. — Sport, budget, flirt, tunnel, étiquette. — Rivière de la Pluie, rue des Allemands, rivière à l'Ours, cap Désespoir. — Bureau de post-office. — Send-off et *to bid adieu*. — Fausse Entente cordiale.

C'est un fait connu que la langue française donne facilement droit de cité à une foule d'expressions et de termes anglais. D'ailleurs, les Anglais nous rendent la pareille en adoptant nombre de nos tournures de phrase, de nos vocables et de nos gallicismes. Le snobisme anglais et l'engouement français sont la cause de cet envahissement déplorable, et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que, en passant d'une langue dans l'autre, ces mots étrangers, mal compris et mal interprétés, sont souvent détournés de leur sens véritable. Un mot étranger fait toujours tache dans une langue, et si, par-dessus le marché, il est détourné du sens qu'on lui donne dans son pays d'origine, cela ne contribue qu'à augmenter la confusion et à rendre encore plus inintelligible le galimatias.

\* \* \*

Il y a deux mots qui sont courants au Canada comme en France, mots que nous avons adoptés en les détournant de leur sens véritable. Ce sont *square* et *tramway*.

SQUARE. — On dit à Montréal: *carré Viger*, *carré Saint-Louis*, *carré Victoria*, *carré Chaboillez*. C'est évidemment une traduction mal faite du mot anglais *square*, puisque aucun de ces endroits publics ne forme un véritable carré.

Il est vrai que nos Anglais du Canada font la même faute en disant: *Viger square*, *St. Louis square*, *Victoria square*, *Chaboillez square*, mais jamais en Angleterre, le mot *square* n'a été synonyme de jardin, de parterre ou de quoi que ce soit de ce genre. En Angleterre — il faut bien parler de l'Angleterre, puisqu'il s'agit d'une chose anglaise —, *square* signifie place publique *carrée*, qu'il y ait du gazon, des fleurs et des arbres, ou qu'il n'y en ait pas. Cela ne signifie pas autre chose; car, de même qu'il y a nombre de *squares* avec parterres, à Londres, par exemple, il y en a d'autres où il ne pousse pas plus

d'herbe que sur votre main, témoin Trafalgar square. Si la place affecte une forme géométrique autre que le carré ou le rectangle, elle prend une dénomination différente. Est-elle ronde, elle est appelée *circus*: Regent's circus. Fait-elle la demi-lune, elle reçoit alors le nom de *crescent* — croissant —, tels sont Gloucester crescent, Burton crescent.

C'est ainsi que M. Justin Améro, linguiste français, reproche à ses compatriotes l'emploi arbitraire du mot square. Nous méritons le même reproche. D'ailleurs, les Français semblent en rabattre de leur engouement pour le mot square. Dernièrement un jardin public de Nice, sorte de parterre que les Français ont l'habitude d'appeler square, a reçu le nom officiel de PLACE GUYNEMER, en mémoire du jeune et héroïque aviateur qui vient d'émerveiller l'univers.

Disons donc nous aussi, non pas *square*, ni *carré*, mais : *place* Viger, *place* Saint-Louis, *place* Victoria, *place* Chaboillez.

\* \* \*

TRAMWAY. — Un vocable qui est sur les lèvres de tous les Français et d'un bon nombre de Canadiens, c'est *tramway*.

Je laisse la parole à Justin Améro :

“ Ce mot est presque toujours employé dans un sens erroné. Nous allons le prouver par un peu d'histoire, sans, pour cela, remonter jusqu'au déluge.

“ Nous savons tous qu'un jour, il y a un peu plus de huit siècles, les Gallo-Normands firent la conquête de l'Angleterre.

“ Nous savons aussi qu'ils emportèrent dans leurs bagages nombre de termes français, ainsi qu'il arrive avec les conquérants, et que du mélange des mots avec la langue des vaincus est sorti l'anglais moderne, celui que nous apprenons et bredouillons à l'envi.

“ Le chiffre des termes français ainsi exportés de Normandie est estimé par Thommerel à 8.489. Au nombre de ces mots était *voie*, pour chemin ou route, que les bonnes gens de Normandie prononçaient, et, je crois, prononcent encore *voué*. De “ voué ”, les Anglais firent *way* qui se prononce *ouay*.

“ On devine déjà que tramway se compose de deux mots : *tram* et *way*.

“ *Tram* signifie chariot, wagon et *way*, voie, chemin.

“ Tramway veut donc dire : chemin à chariot.

“ Mais un chemin destiné à un véhicule quelconque n'a jamais passé pour être le véhicule.

“ C’est pourtant ce que l’on dit en appelant *tramways* les voitures qui circulent sur les “ chemins à chariots ”.

C’est exactement comme si nous appelions *chemin de fer* les wagons ou les trains, qui roulent sur le chemin de fer ou *mer, océan*, les vaisseaux qui y naviguent. Il n’y a pas de différence.

Quand donc nous disons : le tramway ne marche pas, heurter un tramway, le tramway a déraillé, ce sont autant d’absurdités que nous débitons.

D’ailleurs, les Anglais ne désignent jamais par tramway une voiture électrique. Ils disent *tramcar* en Angleterre, et *street car*, ou *electric car* en Amérique.

En face d’un mot aussi mal interprété que tramway, nous avons bien raison de dire *char*.

C’est l’opinion de M. François Veuillot qui, dans une des conférences qu’il a données lors de son séjour à Montréal l’hiver dernier, disait :

“ C’est à nous, Français de France, à donner l’exemple. Et puis, sur bien des points, vous dites mieux que nous. Je préfère votre “ chaise bergante ” à notre “ rocking chair ”, vos “ pardessus ” à nos “ snowboots ”. Il est des mots que j’ai appris au Canada et que je veux implanter en France à mon retour, comme le mot “ char ” que je voudrais substituer au “ tramway ” et au “ wagon ” que l’on dit en France. Pour tout dire en un mot, ce n’est pas nous qui sommes le moins anglicisés. ”

\* \* \*

Les Anglais ont accepté beaucoup de nos mots dans leur langage et les expressions françaises foisonnent dans la langue de Milton. Voici quelques-uns de ces mots ou expressions :

*A demi, adieu, à la française, à la mode, à propos, bas-bleu, blonde, brune, café, chargé d’affaires, lacrosse, levée, morale, coup d’Etat, employée, négligée, faux pas, sur le tapis, sur le qui-vive, silhouette, soubrette, tête à tête, etc.*

L’étude du français est un vrai rébus pour les Anglais. Ils confondent facilement le masculin et le féminin, et, sans aucune raison, souvent même à contresens, ils donnent la forme féminine à nombre de mots qu’ils nous empruntent.

Par exemple, ils accoleront les épithètes féminines blonde et brune au mot anglais beer (bière), bien que ce mot soit du genre neutre. L’adjectif blonde indiquant la couleur se dit tout aussi bien, en an-

glais, d'un homme que d'une femme. En parlant du moral des soldats, les journaux anglais nous disent tous les jours : *Their morale is good*. Ne connaissant pas les subtilités de notre langue, ils ne se doutent pas qu'ils font une bourde en confondant *moral* avec *morale*. On écrit en anglais *employee*, bien qu'il s'agisse d'un homme et *negligee shirt*, bien que l'adjectif anglais soit invariable.

L'article *la*, que les Anglais s'obstinent à ne jamais séparer du mot déterminé, leur fait écrire, et toujours avec une majuscule :

*In La Vendée*, au lieu de *in Vendée*.

*Of La Vendée*, au lieu de *of Vendée*.

*From La Vendée*, au lieu de *from Vendée*.

*To play Lacrosse*, au lieu de *to play Crosse*.

Cette faute des Anglais au sujet du mot *crosse* a jeté les nôtres dans l'erreur. Accepté par nos compatriotes anglais, ce jeu, d'invention canadienne, qui s'appelle jeu de *crosse* nous est revenu, après un court séjour en terre étrangère, précédé d'une particule arrogante : *Lacrosse*. Aujourd'hui, on le voit écrit tel quel dans les journaux français, même de France, et nos collégiens disent couramment : jeu de *Lacrosse*, jouer au *Lacrosse*.

Ce n'est pas la première fois que des mots français, défigurés à l'étranger, nous sont revenus, changés, mutilés, méconnaissables. " Il y a, dit Remy de Gourmont, de ces emprunts anglais, réempruntés par le français, qui ont pris au cours de ce double voyage une forme bien curieuse. De *soie de Padoue*, les marchands anglais avaient fait jadis *Padousoy*; le mot est revenu en France sous les apparences inattendues de *pou-de-soie*. Le mot *mohair*, récemment importé de France, n'est autre chose que notre *moire*. — Les Français appelaient *Fond de baie* un littoral canadien. Les Anglais en ont fait *Fundy bay*, ce que nos géographes traduisent courageusement par *baie de Fundy*. — L'origine de *patente*, boîte enfermant la tête de l'essieu, est assez curieuse. Ces premières boîtes, de fabrication anglaise, portaient le mot *patent* (brevet), qui fut pris pour le nom de l'objet "

Parmi nos mots émigrés et qui nous sont revenus défigurés, mentionnons encore : *Sport*, de *desport*, *budget*, de *bougette* (bourse), *flirt*, de *fleurette* (conter fleurette), *tunnel*, de *tonnelle* (sorte de petite allée en berceau couverte d'une voûte de charmille), *ticket*, de *étiquette*. On écrit même *tiquet*.

A propos de *Fond de baie*, devenu *Fundy bay*, puis *baie de Fundy*, les cas analogues ne manquent pas dans l'histoire de la géographie canadienne.

De " rivière de la Reine ", les Anglais ont fait " Rainy river ", ce que les Canadiens ont traduit par " rivière à la Pluie ".

De " cap d'Espoir ", les Anglais ont fait " Despair cap ", ce que les Canadiens traduisent aujourd'hui par " cap au Désespoir ". Juste le contraire.

La rivière Hébert est devenue " Bear river ". Les gens de langue française disent maintenant: " rivière à l'Ours ".

La rue Hôtel-de-Ville, à Montréal, s'appelait jadis rue des Allemands, et voici par quelle cabriole philologique elle a pris ce nom.

Cette rue s'appelait la rue Saint-Germain. Les Anglais l'appelèrent *German street* et nos gens, toujours contents de leur sort, traduisirent par rue des Allemands.

\* \* \*

Les journaux anglais de cette ville négligent complètement l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe. Tous les jours ils ont à écrire des centaines de mots qui demandent un accent; tantôt ce sont des noms communs, tantôt des noms propres de localité ou de famille. C'est ainsi qu'on écrit: *cure* (curé), *abbe* (abbé), *Decarie* (Décarie), *Poincarre* (Poincarré). Les Anglais prononcent ridiculement Po-in-câre. Le nombre des lecteurs canadiens-français de ces journaux est tellement grand qu'il semble que ce soit une obligation morale pour les imprimeurs de respecter la langue de leurs clients et de ne pas contribuer à implanter chez les gens de mauvaises prononciations.

\* \* \*

Dans un village bilingue des Cantons de l'Est, on venait de construire un bureau de poste sur lequel on avait affiché :

POST OFFICE

Les Canadiens français protestèrent et, à leur demande, on changea *Post office* pour

BUREAU DE POSTE

Ce fut au tour des Anglais de réclamer.

Pour satisfaire tout le monde, on afficha :

BUREAU DE POSTE OFFICE

Entente cordiale !!

Dernièrement un jeune homme partait pour voyage. Ses amis lui firent une fête d'adieu. Les journaux français appelèrent cette

fête un joyeux *send off*. De leur côté, les journaux anglais racontèrent qu'une veillée d'amis avait eu lieu " to bid adieu " au partant.

La même chose exprimée par un mot français dans un journal anglais et par un mot anglais dans un journal français, c'est bien de l'Entente cordiale, mais, dans le domaine philologique, ne vaudrait-il pas mieux rester chacun chez soi ?

ÉTIENNE BLANCHARD, p. s. s.,  
Église Saint-Jacques, Montréal.

(EN MARGE DE L'HISTOIRE DE MONTRÉAL)

## LE RECENSEMENT DE VILLE-MARIE par Talon, en l'année 1667 <sup>1</sup>

...voyage que fit M. de Tracy cette année, en l'île de Montréal... qui l'obligea de se transporter en ce lieu afin de se faire connaître aux sauvages... M. Talon y monta aussi dans le même temps, tant, pour le même sujet que pour y exercer, en qualité d'intendant, toutes les fonctions que le service du Roi pourrait exiger de sa personne, lequel fit à l'édification et à la satisfaction de tout le public, qui le vit marcher de maison en maison, suivant les côtes de cette île, afin de voir jusqu'au plus pauvre...

HISTOIRE DU MONTRÉAL,

(de l'automne 1666 à l'automne 1667.)

*François Dollier de Casson.*

Le 4, Monf de Tracy, s'embarque pour monter à Mon-réal.

Le 6, Monf l'Intendant monte auffy à Mon-réal.

JOURNAL DES JÉSUITES.

(les 4 et 6 mai 1667.)

" Huguet, aide-moi à passer cette casaque... Bien... Maintenant, donne-moi mon épée. "

" Celle-là, monsieur le major ? "

" Non pas, l'autre dont la garde est sertie de petits rubis et qui est tout au fond du coffre. "

<sup>1</sup> Tous les noms des habitants de Ville-Marie mentionnés dans notre récit sont authentiques, nous les avons lus au recensement de la Nouvelle-France, fait au printemps de 1667.

“ Voilà, monsieur le major. ”

“ Merci. ”

“ La belle mise que vous avez, monsieur! Sans vouloir faire l'éclairé, j'estime qu'il ne se peut rien voir de plus beau que cette serge d'Aumale, auprès de quoi toute autre étoffe n'est que futaine. Cela a dû vous coûter bon. ”

“ J'en ai donné trois pistoles au tailleur de Québec qui l'a reçue de Paris, l'automne dernier, pour moi. ”

“ Baste! On voit bien d'ailleurs, monsieur, que ce n'est pas là l'habit d'un ladre. Et je m'y connais, mon père était drapier à Rouen. ”

“ C'est bon... Mais, fi! mon garçon, la vanité est un défaut. Au reste, je te remercie... Et quelle heure est-il? ”

“ Presque la demie de six heures, monsieur. Et si monsieur veut m'en bailler licence, j'outrerais: qu'en certaines circonstances, bonne figure n'est pas défendue. M'est avis, que lorsqu'on représente le roi dans un gouvernement, on ne doit pas se mettre comme un truand ou un marmouset; morguienne! ”

“ Voilà qui est le mieux du monde! ” dit en éclatant de rire, le sieur Zacharie du Puis, commandant du fort de Ville-Marie, mis en belle humeur par ce flot d'enthousiasme du soldat Huguet. “ Allons! ” continue-t-il, “ dépêche-toi, vite, ... mon chapeau à plumes et mes gants... Il ne faut pas faire attendre monsieur Talon, qui m'a mandé de l'aller voir ce soir au séminaire. Mais au fait, j'y pense, va dire au père Lamothe, de m'envoyer dans la salle des gardes, les soldats de la garnison, en ayant cure, cependant, de remplacer avant que de les relever, pour les faire venir, ceux qui veillent sur les bastions. ”

Quelques instants plus tard, monsieur le major du Puis, installé à une table de bois brut, dans la salle des gardes, du fort de Ville-Marie, à la clarté rougeâtre d'un flambeau fumeux (car les murailles sont épaisses et la fenêtre à grille, étroite et haute), écrit au fur et à mesure qu'ils se présentent, les prénoms, noms et âges des soldats de la place. Quand tous ont répondu (ils ne sont d'ailleurs que dix), il trace lui-même ses appellations et âge, dans l'espace laissé en blanc, au haut de la feuille; met un en-tête à la pièce et relit à mi-voix :

“ *Etat de la troupe du Fort de Ville-Marie, au mois de may 1667.  
Fait à la requête de monsieur l'intendant, et à lui remis.* ”

*Zacharie du Puis, major de l'île de Montréal, et commandant du fort susdit, 57 ans.*



## SOLDATS, MOUSQUETAIRES ET ARQUEBUSIERS

<i>Pierre Barreau</i>	28 ans	<i>Pierre du Crès</i>	25 ans
<i>Robert Le Comte</i>	23 "	<i>Jean Daluzeau</i>	29 "
<i>François Labbé</i>	29 "	<i>Jean Quentin</i>	25 "
<i>Etienne de Saints</i>	26 "	<i>Antoine Loquet</i>	23 "
<i>René Huguet</i>	22 "	<i>Le père Lamothe</i>	60 "

Lecture faite, monsieur le commandant après avoir cacheté le tout, en donnant quelques ordres pour la soirée, sort de l'enceinte fortifiée, par la poterne qui donne sur un petit pont jeté sur la rivière Saint-Pierre, et qui relie à la terre ferme la pointe où se trouve assis le fort de Ville-Marie.

\* \* \*

De cette forteresse, à la résidence des seigneurs de l'île de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice, la distance est tôt franchie. Des bastions et des courtines on aperçoit même à travers les arbres le château de ces messieurs, flanqué de ses deux tours carrées, surmontées de toitures quadrangulaires dont les flèches dominent les plus hautes futaies.

A l'huis de la demeure seigneuriale, monsieur le major est salué par six gardes portant les couleurs du roi, qui y stationnent, la halbarde au poing. Car il faut dire que monseigneur le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, a précédé de quelques jours monsieur l'Intendant en ces lieux et que, de même que lui, il est l'hôte de messieurs les seigneurs...

Dans le jardin, où monsieur le major se rend offrir incontinent ses hommages au vice-roi, il y a déjà force compagnie qui l'a devancé. D'abord, voici messire Gabriel Souart, le supérieur de Saint-Sulpice et le représentant autorisé des seigneurs, puis messire Gilles Pérot, le curé de la paroisse, aussi messires Dominique Galinier, Michel Barthélemy et Claude Trouvé; tous de la communauté, tous commensaux de cette demeure, qui est le séminaire aussi bien que la résidence des seigneurs. Quant à messire l'abbé Dollier de Casson, s'il n'est pas là, c'est qu'il est parti pour le fort Sainte-Anne. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le nom de messire l'abbé Dollier de Casson n'est pas compris dans le recensement de 1667, et cela sans doute à cause d'une absence prolongée de Ville-Marie, occasionnée par un pénible voyage et un long séjour que fit l'abbé, au fort Ste-Anne, dans le lac Champlain, tels que décrits en son *Histoire du Montréal*, au chapitre: De l'automne 1666 à l'automne 1667.

(Ls R. de L.)

Maintenant, monsieur le major cherche parmi les groupes que les vapeurs du soir commencent à envelopper de leurs ombres, la figure de monsieur l'intendant.

Il reconnaît et salue au passage le juge royal, Louis Artus sieur de Saily, le sieur Picoté de Belestre, le juge Charles Dailleboust, Etienne Bouchard le chirurgien, Jacques Leber trafiquant de fourrures, Charles Le Moyne le trésorier du roi, Jean-Baptiste Migeon, le procureur fiscal, Jacques Le Moyne le marguillier-comptable, dont il est le collègue, puisqu'il est, lui, le major, marguillier d'honneur... Il va, de ci, de là, scrutant les groupes... Mais d'intendant point.

“ Je suis un peu à l'avance, ” se dit le major, “ je me remets que monsieur l'Intendant ne m'a donné rendez-vous ici que pour huit heures. Ce n'était pas la peine de tant me hâter et d'abrèger ma collation ce soir, mille arquebuzades ! ”

Viennent à passer maître Bénigne Basset, le tabellion, avec François Bailly l'entrepreneur de bâtisses.

“ Bonsoir monsieur le major ! ” disent-ils.

“ Bonsoir maître Bénigne, bonsoir François ! Hé là, qu'il vous plaise de me dire l'heure. ”

“ Un peu passé sept heures ”, fait Bénigne, après qu'il eut levé les yeux vers le firmament violet, où s'allument quelques étoiles.

\* \* \*

Et pendant ce temps-là, monsieur l'Intendant, au seuil d'une maison qui borde l'un des sentiers de la naissante Ville-Marie, s'entretient avec un colon, sa femme et ses enfants.

Ce ménage est le cent vingt-quatrième qu'il visite.

Voyez-le, dans le demi-jour de la nuit tombante.

C'est un homme de quarante-deux ans. L'ovale de sa figure est d'une singulière régularité. Les yeux sont grands et beaux, le nez est légèrement busqué, la moustache fine, la bouche délicate mais énergique. Une perruque, dont les larges boucles flottent sur les épaules, encadre tous ces traits, empreints de sagesse, de force et de bonté. Il porte des souliers à talons hauts et à boucles d'argent, des bas de soie noirs, une rhingrave et un habit de drap très foncé, avec un rabat de toile de Hollande, qui se détache sur la devanture de l'habit. Il est coiffé d'un feutre empanaché.

Sans appareil, sans autre fonctionnaire qu'un secrétaire, au foyer du colon, tout près de lui, il s'informe de ses besoins, de ses espoirs, il s'enquiert de ses griefs et de ses joies.

Brave monsieur Jean Talon !

“ Oui, monsieur l'Intendant ”, dit l'homme de la terre nouvelle, “ il y a quatorze ans que j'habite ce pays. Quand j'y vins, avec la recrue de 1653, ce bourg avait onze ans ”... mais il dit son nom, son âge, ceux de sa femme et de ses enfants, de son domestique, le nombre de ses bestiaux, et les arpents de terre en valeur.

Et le secrétaire qui accompagne monsieur Talon note les particularités données.

Puis paternellement, l'intendant prend congé de ses hôtes, qui le regardent s'éloigner sur la route grise, dont la lune accentue maintenant un peu la clarté...

Bientôt, il chemine sur le sentier qui côtoie la rivière. Il passe devant l'école qu'il a visitée la veille, où gisent les soeurs Marguerite Bourgeois, Catherine Crelo, Marie Raisin, Anne Yon et quatre jeunes filles de France à marier, qu'il a placées lui-même sous l'égide de Marguerite Bourgeois, en cette maison, berceau de la *Congrégation*.

Quelques toises plus loin, se rencontre l'hôpital... Soudain, au moment où il longe la haute palissade, de l'intérieur monte dans le soir serein et constellé, une douce voix d'enfant, qui chante ronde de France, aux accents harmonieux et plaintifs d'un luth.

Qui est-ce qui passe ici si tard,  
Compagnons de la marionnette,  
Qui est-ce qui passe ici si tard,  
Sur le quai ?

Après une pause, une autre voix enfantine répond :

Ce sont les chevaliers du Roi,  
Compagnons de la marionnette,  
Ce sont les chevaliers du Roi,  
Sur le quai...

Monsieur Talon le connaît bien cet air, pour l'avoir entendu dans la vieille France, où il a été intendant du Hainaut, avant que de venir dans la Nouvelle. Il s'arrête, écoute un moment la chanson qui le transporte en pensée, au delà de l'océan, au pays lointain de ses pères, puis il dit à son compagnon : “ Procédons, monsieur, la nuit s'annonce belle, et cette chanson fait plaisir, mais je n'ai nulle visée de coucher ce soir à l'enseigne de la lune. ”

Et sans plus, ils pressent le pas tous deux, et rentrent au château des seigneurs de l'île.

Il est huit heures.

Monsieur l'Intendant est un peu las, tout couvert de poussière, comme d'ailleurs le secrétaire qui est harassé.

Mais qu'importe!... On a fait de la bonne besogne.

Les uns ont été secourus, les autres fortifiés dans leurs espérances, enfin tous les colons savent qu'ils sont appuyés et que le roi s'occupe d'eux...

\* \* \*

Les notables que nous avons vus tout à l'heure, au jardin, sont maintenant dans la grande salle du séminaire, encore tout plein du souvenir que monsieur Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve y a laissé. Car deux ans ne se sont pas encore écoulés depuis son départ, et cette maison était son château, lorsqu'il était gouverneur de Ville-Marie.

Cette pièce, plus longue que large, et de dimension assez vaste pour contenir nombreuse compagnie, est celle de la communauté, dite salle des exercices. C'est ici que les Messieurs font la prière, se rencontrent aux heures de récréation ou encore reçoivent les personnages qu'ils veulent particulièrement honorer.

A la muraille faisant face à l'entrée qui donne sur le corridor, sont suspendus: un grand crucifix d'ébène à Christ d'ivoire et des portraits; ceux de messire Olier, le fondateur et premier supérieur de Saint-Sulpice, et de messire de Bretonvilliers, son successeur et le supérieur actuel à Paris.

Sur le mur opposé, que la porte sépare en deux pans, d'autres portraits: ceux des barons de Renty et de Fancamp; deux des premiers associés de la compagnie de Notre-Dame de Montréal, instigatrice du projet et fondatrice de Ville-Marie.

Une fort belle pendule sur sa crédence, ornementée d'incrustations de cuivre et d'écaille, pare le fond de la chambre.

Enfin, en regard, à l'autre extrémité, une peinture représentant Louis XIV et une autre son ministre des finances et des colonies, le fameux Colbert.

Une grande table de vieux chêne à pattes sculptées, garnie d'un encrier, de plumes, de grattoir, d'un petit plat de poudre à assécher l'encre et de papier, occupe le centre de la pièce.

Monseigneur le vice-roi s'y trouve dans un fauteuil de tapisserie ancienne, à dossier élevé. De temps en temps, il écrit avec une longue plume d'oie blanche, soit la réponse provoquée par sa question, soit la suggestion judicieuse, offerte par un des assistants, pour l'avancement de Ville-Marie et son bon gouvernement.

Mais monsieur l'Intendant vient d'apparaître, un portefeuille de cuir sous le bras et le chapeau à la main, en disant: " Salut Monseigneur, salut messieurs! " Et l'assemblée lui rend ses civilités.

Le major du Puis a tôt fait d'aller à sa rencontre et de lui remettre sous pli, les détails requis sur la soldatesque. Et ceci complète le dénombrement de Ville-Marie.

Monsieur Talon remercie et met la pièce dans son portefeuille...

Alors, le vice-roi s'adressant au major dit : " Faites en sorte, monsieur, de convier pour demain après les vêpres, dans l'enceinte du fort, les sauvages amis qui, me dit-on, cabanent aux environs de ce bourg. Je les veux voir, me montrer à eux et leur faire festin de sagamité. "

" Mes gens les iront quérir, Monseigneur ", acquiesce le major.

" Au reste ", intervient l'intendant, mi-sérieux, mi-souriant, " voici comme, si cela est du goût de Monseigneur, je vous conseille cette sagamité. Retenez cette manière de la faire, qui me vient de la révérende Mère Marie de l'Incarnation, la supérieure des Ursulines de Québec... Pour soixante à quatre-vingts sauvages, mettez dans l'eau quatre mesures de farine de pois et de blé-d'Inde, quatre pains de six livres, quatre livres de gros lard, un boisseau de pruneaux noirs et une douzaine de chandelles de suif... "

" J'ai fidèle mémoire, monsieur l'Intendant, comptez que tout sera à point. "

.....

Alors, neuf heures venant à sonner à la belle pendule, la compagnie se sépare, en se souhaitant bonne nuit.

Dans une salle basse, où ils les ont déposés à l'arrivée, chacun va reprendre son pistolet ou son mousquet. Il ne serait guère prudent, en l'an 1667, d'être sur le sentier, à neuf heures du soir à Ville-Marie, sans armes.

" Bonne nuit et gare aux faquins d'Iroquois! " dit monsieur l'Intendant.

" Depuis que Monseigneur avec ses troupes les a réduits en canelle ", retorque Charles Le Moyne, " ils ne sont plus à craindre ".

" Tout de même!... Tout beau! tout beau! monsieur ", fait le vice-roi, et il ordonne à ses gardes de prendre leurs arquebuses et de les accompagner jusqu'à leurs gîtes portes closes.

" Les marouffles s'enfonceraient dans d'étranges épines, s'ils faisaient pièce sur nous ce soir, " remarque le sieur Picoté de Belestre... pendant que la troupe déambule sur la route assombrie par les arbres, mais où la lune, en perçant la feuillée, sème cependant une lueur indécise et laisse traîner ici et là quelques pâles rayons.

Bientôt, reviennent les gardes.

Tout est bien.

Et sous les étoiles, pour jusqu'au soleil nouveau, Ville-Marie s'endort...

\* \* \*

Puis, c'est dimanche.

Monsieur l'Intendant, réveillé en sursaut par une harmonie de trompettes et par des battements de tambours, pense d'abord que c'est la diane, et se retourne pour dormir ; mais voici que la musique se rapproche, elle semble maintenant presque dans sa chambre. Il entr'ouvre les rideaux de son lit, voit que le sablier sur la cheminée, marque six heures et qu'un beau rayon de soleil se glisse entre les deux contrevents clos... Il met ses pantoufles, une robe de chambre de brocatelle de laine amarante à fleur de lys et jette toute grande ouverte la fenêtre.

Plusieurs tambours avec des sonneurs de trompettes sont là, en bas, dans la cour, aux fins de lui donner l'aubade. Monsieur Talon, courtoisement les remercie et leur fait porter par Courage, son valet de chambre, à chacun un écu blanc.

Monseigneur le vice-roi, d'où ils arrivent, leur enverra plus tard une brassée de pétun. Quant à messire l'abbé Souart, où ils vont donner l'aubade aussi, il leur fera servir à tous une tasse de vin d'Espagne...

Mais monsieur l'Intendant ne s'endort plus. Il revêt un bel habit de moire (car c'est aujourd'hui dimanche, ne l'oublions pas) agrémenté d'un col et de manchettes de dentelles au point d'Alençon. En attendant le petit déjeuner, confortablement assis dans une bergère, il feuillette une liasse de papier, laquelle contient les détails et les renseignements recueillis dans sa tournée des côtes de la région de Montréal et du bourg de Ville-Marie. La liasse parcourue et tout compte fait, il écrit sur une feuille, qu'il y annexe en guise de sommaire :

#### RECENSEMENT DE 1667

(*Ville-Marie et ses côtes*)

<i>Ménages</i> . . . . .	124
<i>Population</i> . . . . .	760
<i>Arpents en culture</i> . . . . .	1849
<i>Bestiaux</i> . . . . .	344

Après le déjeuner, Monseigneur, en habit somptueux de taffetas changeant rouge et bleu, l'épée au baudrier de drap d'or et ayant à la main une longue canne, se promène avec monsieur Talon et Messieurs de Saint-Sulpice, sur la terrasse d'avant, jusqu'au premier coup de la messe. Puis, sous l'escorte d'une garde d'honneur de halle-bardiens,

on se rend à l'église de la paroisse, qui est attenante à l'hôpital et qui se trouve trop petite pour contenir tous les colons. Il faut ouvrir grandes les portes, pour que tous voient au moins l'autel du dehors.

Il y a pain bénit. C'est l'intendant qui va à l'offrande et qui dépose dans le plateau deux ducats de la part du marquis de Tracy et deux autres de la sienne. Le choeur chante, soutenu par violon et basse-viole, une messe royale de Dumont, et pour finir le *Salvum fac regem*.

Après l'*Ita missa est*, monsieur Talon passe de l'église à l'Hôtel-Dieu, pour aller saluer une dernière fois mademoiselle Mance, la mère Catherine Masse, supérieure des hospitalières, et les soeurs Moreau de Bresoles, Marie Morin, Catherine Denis et Elisabeth Le Comte.

Comme il descend le perron de l'hôpital, il aperçoit Barbe, la fille de Minime le charpentier. Elle tient un luth.

“ C'est toi qui jouais de cette musique ici, hier, et qui chantais? ”

“ Oui, monsieur l'Intendant, et celle-ci, c'est mon amie, qui chantait avec moi ”, fait-elle en désignant une petite fille à son côté.

“ Et qui t'a montré à pincer de cet instrument? ”

“ Le sieur de Maisonneuve, notre ancien gouverneur, et ce beau luth de Bologne, c'est lui qui me l'a donnée. ”

“ Tu en joues bien ”, conclut l'intendant. Puis s'adressant à l'autre: “ Comment est-ce qu'on te nomme, ma petite? ”

“ Jeanne Cécile, monsieur. ”

“ Ton âge? ”

“ J'ai sept ans, monsieur. ”

“ Où demeure ton père? ”

“ Il est mort, monsieur; les Iroquois l'ont tué quand j'avais deux ans. Il s'appelait Lambert Closse. ”

“ Pauvre enfant! ” pense monsieur Talon, en s'éloignant.

.....

Dans l'après-midi, pendant que le vice-roi fera festoyer les sauvages au fort, comme il l'a demandé, l'intendant sera l'hôte du sieur Charles Le Moyne, qui l'amènera en l'île Sainte-Hélène, qu'il vient d'acquérir (il y a trois ans) avec l'île Ronde, du sieur de Lauzon, à titre de fief.

Enfin, le soir, Messieurs de Saint-Sulpice donneront un beau dîner en l'honneur de leurs visiteurs distingués.

Voilà une journée bien remplie, et alors même que ce fût dimanche, personne n'a chômé...

Enfin, le lendemain, lundi, sur les huit heures du matin, deux

gabarres et une biscayenne, portant chacune un pavillon blanc fleurdélié, laissent le quai du roi, à Ville-Marie, pour Québec.

Et dans le scintillement du grand soleil de mai, qui fait ruisseler l'or de ses rayons sur les vagues, la flottille s'éloigne, aux acclamations de la foule.

“ Vive monsieur le marquis de Tracy ! ”

“ Vive monsieur Talon ! ”

“ Vive le Roi ! ”

... Monseigneur et monsieur l'Intendant sont partis.

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER.

---

## L'EXCURSION À PIED

---

Nous voici en pleine saison des vacances, si nécessaires aux citadins. Bien que, dans notre pays, la vie des sports ne chôme jamais, l'été a ce privilège de nous communiquer une activité nouvelle par la vie facile au grand air et d'être par excellence la saison des excursions.

Je voudrais que l'on entendit ici ce mot d'excursion dans son sens propre, qui est *la course hors de chez soi*. De tous les genres d'excursion que l'on puisse faire, je n'en connais pas de plus viril et de plus profitable que celui qui consiste à voyager uniquement avec ses jambes. C'est la marche, sport ancien mais toujours jeune, sport qui n'a pas d'histoire, mais qui permet d'en apprendre plus d'une. Les médecins vous diront même que c'est, de tous les sports, le seul qui n'ait pas sa pathologie. Et ses règles sont des plus simples. On s'associe un ou deux compagnons. L'enjeu consiste à couvrir en un temps déterminé un itinéraire plutôt vaguement tracé. Comme instrument, un simple bâton ; de bagage, le moins possible, et l'on file gaiement, l'esprit à l'affût.

Autrefois, les artisans français, leur apprentissage terminé, faisaient le tour de leur pays, en allant de ville en ville, s'y arrêtant pour travailler, quand ils en ressentaient le besoin ou que l'amour venait à chanter pour de bon dans leur cœur ; car bien souvent le voyage s'achevait là où le jeune pèlerin avait trouvé la femme de son rêve. A faire ainsi son tour de France on acquérait un brevet de capacité que rien ne pouvait supplanter. Et la solidarité française—qui n'est pas un leurre—doit beaucoup à cette simple et charmante pratique.

Avant la guerre,—et il en sera encore de même, la paix venue,—chaque été, les pentes des Alpes fourmillaient de grands Anglais très



secs et de *misses* déleurées qui, s'éloignant du ciel brumeux de leur *motherland*, s'en venaient donner plus d'endurance à leurs mollets et développer leurs poumons, en même temps que leur sang-froid, en escaladant les glaciers.

Autre pays, autres moeurs. De plus, nous ne sommes pas au temps où l'apprentissage peut s'allonger d'un tour du Canada, voire du Québec; et le luxe de se faire alpiniste... dans les montagnes Rocheuses en est un vraiment trop coûteux. Mais que de profits pour le corps et l'esprit, que de connaissances variées on peut agréablement acquérir en franchissant, en une dizaine de jours, cinquante ou quatre-vingts milles à travers nos campagnes !

Combien se trouvera-t-il de nos solides jeunes Montréalais qui s'en iront faire le tour du lac des Deux-Montagnes ou du lac Saint-Louis, coins de pays idylliques; combien voudront gravir les premiers vallonnements des Laurentides ou traverser les vieilles paroisses échelonnées sur la rive du Saint-Laurent, de Longueuil à Sorel, pour regagner Montréal par Lanoraie et le Bout-de-l'Île ? Voilà autant d'itinéraires qui, franchis à pied, procureront plus de satisfaction qu'à être vus en auto, et plus de connaissances qu'à feuilleter un gros livre.

En route! et à voir nos compatriotes dans leur vrai milieu, à se remplir l'esprit d'images nouvelles de notre pays, une plus parfaite et plus vivante idée de la patrie grandira en nous.

En route! à l'affût de l'imprévu, allons apprendre d'ineffaçables leçons de choses et un peu de cet art précieux et encore trop ignoré chez nous : savoir se tirer d'embarras.

En route! ces excursions à pied contribueront à nous rendre plus énergiques, elles nous apprendront à compter avant tout sur nous-mêmes et à triompher avec joie des difficultés matérielles de la vie.

E. M.

---

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### Nouveau directeur

La composition du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste a été récemment modifiée. M. Omer Héroux, le talentueux et vigilant journaliste, regrettant de ne pouvoir suivre les séances du Conseil avec autant d'assiduité qu'il l'aurait voulu, a insisté afin d'être remplacé. Admirablement renseigné sur le mouvement des idées au Canada et sur tous les problèmes de notre vie nationale, et d'un

inlassable dévouement, M. Héroux fut un précieux collaborateur au Conseil de la Société. M. Edouard Montpetit, l'économiste distingué, lui succède en qualité de directeur.

### Résultat du concours de recrutement

L'appel que le Conseil général que la Société lançait à nos compatriotes de Montréal, le 15 avril dernier, en les invitant à prendre place dans ses rangs, a été généreusement entendu. Quinze sections se sont mises à l'oeuvre; et, deux mois après l'ouverture de ce concours de recrutement, soit le 15 juin, elles avaient recueilli l'adhésion de neuf cent soixante-dix-neuf (979) sociétaires.

Cette année-ci, la palme revient encore à la division de l'Ouest. Le prix échoit à la jeune et vaillante section d'Iberville, qui a recruté 362 nouveaux membres.

La division de l'Est a fait, elle aussi, d'excellente besogne. A elle seule, la section Louis-Hébert a recruté 167 nouveaux membres et, de ce fait, se classe bonne première.

La division du Nord, qui n'avait pas encore pris part à nos concours d'adhésion, s'est particulièrement distinguée par la section Dorion, qui remporte le prix avec 63 nouveaux sociétaires.

Salut aux vainqueurs! que le Conseil général a récompensés par le don d'autant de drapeaux. On sait que ces drapeaux aux armes de la société sont de véritables oeuvres d'art en ce genre.

Chez plusieurs sections, cette propagande en faveur du recrutement n'est pas terminée; elle se poursuit, comme pour démontrer que l'institution d'un pareil concours répond à un état d'esprit fort généralisé et qu'il fait bon de constater chez les nôtres. Cette mentalité nouvelle s'inspire de la nécessité que nos compatriotes éprouvent de se grouper dans des cadres solides, comme le sont nos sections, afin de travailler au perfectionnement individuel, de mieux exécuter les devoirs sociaux et surtout de faire aux moments opportuns, avec la puissance du nombre, les légitimes revendications.

### La "Guignolée du soldat"

La collecte des 23-24 juin dernier, au profit de l'*Aide aux conscrits*, a rapporté \$5,172.35. Cette somme se répartit comme suit, entre ces trois divisions de la ville qui sont familières à nos sociétaires :

Nord . . . . .	\$2,723.59
Est . . . . .	1,711.84
Ouest . . . . .	736.92

## LIVRES DE CHEZ NOUS

**La Confédération canadienne, ses origines**, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université Laval. 1 vol. in-16, 264 pages. Prix : 85 *franco*. — Au *Devoir*, chez les principaux libraires et chez l'auteur, 1939, rue S.-Dominique, à Montréal.

Il y a diverses manières d'envisager l'histoire quant au but qu'elle poursuit. Les uns veulent que l'historien *raconte*, les autres veulent qu'il *enseigne*. De là deux écoles essentiellement différentes. La première s'attache à reproduire d'une époque la couleur vraie; à force de détails minutieux, elle ambitionne de ressusciter le passé : c'est l'école pittoresque. Il y a aussi, ou plutôt il y a eu l'école dogmatique, chez laquelle tous les faits saillants, tous les moments historiques sont autant d'arènes où s'engage une discussion entre l'auteur et le lecteur, sur des utopies gouvernementales, des axiomes philosophiques, et quoi encore? Ces deux tendances si opposées ont eu leurs beaux jours; mais avec le développement des sciences sociales la réaction est venue, et l'on a compris que si le pittoresque et l'argumentation spéculative sont excellents en eux-mêmes, s'il est avantageux de faire voir les milieux et de ramener à la vie les personnages qui caractérisent une époque, et si, d'autre part, les réflexions de l'écrivain ont leur valeur, le dernier mot n'avait pas été dit sur le perfectionnement de la méthode historique. Il y a des points de contact nombreux, il y a compénétration entre tous les ordres de connaissances. En d'autres termes, une science aide à en comprendre une autre. L'historien pouvait-il méconnaître ces concours? D'où la révolution qui s'est opérée dans le champ des études historiques. Dégagée de cette sorte de servitude, qui en faisait, pour les uns le prétexte à descriptions pittoresques, et pour les autres une province de l'éloquence, l'histoire s'est faite plus positive. En accordant une place plus considérable aux observations d'ordre économique, social et géographique, c'est-à-dire à autant de ressources qui s'offrent à l'attention de l'historien pour qu'il atteigne plus sûrement son but, la science de l'histoire a singulièrement agrandi ses horizons; elle a réalisé de merveilleux progrès: elle s'est faite plus vraie.

Nous sommes parfaitement à l'aise pour rappeler ici ces quelques vérités touchant la méthode historique, puisque la *Confédération canadienne* nous apparaît comme une de ses applications les plus heureuses. L'histoire comporte des enseignements. Veut-on savoir ce que furent

vraiment les *Pères de la Confédération*? pourquoi la métropole a voulu et fait réaliser l'union économique et administrative de ses colonies de l'Amérique du Nord? si le pacte fédératif de 1867 a des chances de durer? si l'élément minoritaire, le nôtre, a su entourer son alliance de garanties suffisantes, pour ne pas devenir le jouet de la majorité? Il faut lire la *Confédération canadienne*, où l'on trouve à chaque page ce ton dégagé qui donne l'assurance que l'auteur a vu tout ce qui est essentiel et même davantage; on y trouve aussi ce grand souffle qui ne laisse pas percer un instant la moindre impression de lassitude; on y trouve encore une confiance vibrante et justifiée dans l'avenir de notre nationalité. " Et c'est bien ce qui fait de la *Confédération canadienne*, disons-nous après le R. P. Louis Lalande, en même temps qu'un livre de documentation sûre et d'impartial récit, un livre de combat dans le meilleur sens du mot, un manuel de fierté et de justice, un arsenal où il faut s'armer pour les luttes d'aujourd'hui et de demain."

E. M.

---

### POUR LIRE PENDANT LES VACANCES

---

RECUEIL-SOUVENIR DES FÊTES DU 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION S.-JEAN-BAPTISTE. In-8, 387 pp., illustré. 40 sous, *franco* 50 sous.

LA CORVÉE, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré. 75 sous; *franco*, 85 sous.

FLEURS DE LYS, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco*, 70 sous.

L'HISTOIRE ACADIENNE. Conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure. 10 sous, *franco*.

VERS LES TERRES NEUVES, par le R. P. Alexandre Dugré, s. j. In-16, 64 pp., éd. de propagande. 5 sous, *franco*.

UN APPEL AUX PATRIOTES. Tract de propagande. 16 pp., 5 sous, *franco*.

OCCASIONS: a) *La Corvée*, *l'Histoire acadienne* et les *Fleurs de lys*, *franco*, \$1.50.

b) *Recueil-souvenir: Histoire acadienne* et *Fleurs de lys*, *franco*, \$1.00.

Au Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent.

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

## Une puissance nationale

Les manifestations du 24 juin dernier, tout imbues d'un sens plus pratique que tapageur, sont encore présentes à notre esprit. La leçon qui s'en dégage en est une d'initiative et d'action. Cette *Guignolée du soldat* était à propos, car, voyez-vous, on a beau avoir du patriotisme plein le coeur (ce qui est excellent d'ailleurs), l'argent sera toujours le " nerf de la guerre ", le facteur indispensable à toute bonne organisation. L'*Aide aux conscrits* sera en outre une institution plus ou moins permanente; elle devra même subsister après la guerre, pour en fermer les plaies les plus béantes.

Ceci m'amène à parler d'une autre institution qui l'est davantage, une institution nécessairement permanente: l'organisation économique des nôtres. Quand la paix aura été signée et que les belligérants auront achevé de jongler avec les milliards et les formidables emprunts, il s'établira entre les nations et les Etats une rivalité à la fois économique et financière. Le Canada français devra, lui aussi, faire face à ses obligations. De quelles ressources disposerons-nous alors ? Il ne m'appartient pas d'en faire ici l'inventaire; cependant, je crois que la Caisse Nationale d'Économie est une de nos institutions qui devront dans l'occurrence faire beaucoup pour la race. Comment s'y prépare-t-elle aujourd'hui ? Comment s'y prendra-t-elle dans l'avenir ? C'est ce que nous allons tâcher d'examiner.

Le nom même de la Caisse nous suggère sa première contribution à l'affermissement de la race; c'est d'encourager l'économie chez notre peuple. On a souvent dit, et avec justesse, que le peuple français était le plus économe du monde. Avons-nous hérité de cette vertu si française ? Pas assez, malheureusement; si le sens de l'épargne est quelque peu développé dans nos campagnes, il l'est beaucoup moins dans les grands centres, où la vie est très intense, où l'on n'a guère que le temps d'exister.

Trop souvent le capitaliste, l'homme d'affaires, n'envisage d'une entreprise que le rapport immédiat, le bénéfice à brève échéance; quant au prolétaire, il vit dans une demi-insouciance. Là est le mal, dangereux pour l'individu, grave pour la race; il faut pour le moins l'atténuer. Le *sous par jour* de la Caisse Nationale d'Économie est, je crois, un palliatif excellent: sa pratique, bien comprise et bien répandue,

peut devenir un remède radical. La Caisse invite à l'économie, non pas tant par la somme qu'elle exige de ses sociétaires, — qui est d'ailleurs accessible à toutes les bourses, — mais parce que cet argent, elle le réclame tous les jours, tous les mois, tous les ans, "L'habitude, a dit un moraliste, rend tout facile et ne fait trouver de difficultés que dans la déviation de la ligne adoptée"; ainsi, de même que la sève s'infiltré dans la plante par une mystérieuse puissance de la nature, le sens de l'économie s'infiltrera dans la mentalité du sociétaire par la seule force de l'habitude.

Et que dire de l'accumulation de toutes ces épargnes individuelles, que dire de la puissance du capital inaliénable ? N'est-il pas d'un apport formidable à nos diverses institutions de bienfaisance ou nationales, en leur prêtant des capitaux pour construire les immeubles nécessaires ? Le placement des fonds se fait aussi aux diverses municipalités, pour faciliter leur bonne administration. A l'avenir, les fabriques de paroisse auront leur large part dans le placement de ces capitaux, qui ne pourraient être utilisés avec plus de profits pour notre population, puisqu'ils serviront à alléger la dette contractée par les francs-tenanciers.

De plus, si l'on tient compte de l'augmentation constante des membres de la Caisse, de la marche ascendante et accélérée de son capital inaliénable, on entrevoit le jour où la Caisse, avec les millions dont elle disposera, sera devenue une source opportune où puisera notre peuple, par l'entremise de ses institutions nationales. Et ainsi, soit sous la forme de rentes viagères, soit sous la forme de prêts judiciaires, l'argent qui viendra du peuple retournera au peuple, et pas un sou ne sortira du pays ; comme nous l'avons dit, ce que la société retire d'une main, elle le paie de l'autre, et cela, très souvent, aux mêmes personnes qui ont originairement fait les déboursés. Ces bienfaits se sont déjà fait sentir d'ailleurs, puisque la Caisse a déjà prêté de cette manière près de deux millions de piastres.

Je lisais dans le *Petit Canadien* de juin un article de notre vice-président. Cet article, dis-je, est pour moi une confirmation de la puissance morale et matérielle que peut être à la race une société comme la Caisse Nationale d'Economie. L'auteur fait voir, à travers les faits politiques, le rôle de la ploutocratie, de ce qu'il appelle la *haute banque*, enfantée par les gros financiers israélites, ses maîtres absolus. Ici, dit-il, la haute banque est agressive, là elle temporise : toujours, elle tâche de s'assimiler les régimes politiques dans tous les pays, ennemie irréductible qu'elle est de la Monarchie autocratique et du catholicisme. L'Empire japonais résiste à sa pénétration en ne permettant

pas au capital étranger de participer directement aux entreprises japonaises. La France également, en défendant chèrement son sol, a contribué à empêcher la réalisation totale des ambitions de cette haute banque.

Eviter autant que possible que le capital étranger participe directement à nos entreprises nationales, c'est bien là un des buts de la Caisse, et celle-ci, dans son essence même, sera un rempart contre cette haute banque juive dont parle M. Beaupré, puisque son capital est la propriété exclusive du peuple, et surtout puisque c'est une des rares institutions qui n'ont pas d'actionnaires ou de tierces personnes intéressées aux revenus que produit annuellement son capital.

En tant que peuple canadien, nous ne voulons ni n'ambitionnons de contrôler les finances du pays; mais nous nous devons à nous-mêmes et à nos descendants de conquérir l'indépendance économique et financière. En bonne logique, encourageons nos institutions nationales. La Caisse Nationale d'Economie est une de celles qui méritent notre appui, puisqu'elle favorise l'économie qui, seule, rend l'homme sûr de son pain.

ARTHUR GAGNON,  
*administrateur.*

### TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de juin 1918

- 1 F.-X. Cabana
- 2 J.-A. Beauparlant
- 3 J.-H.-R. David
- 4 Raoul Cousineau
- 5 J.-F. Côté
- 6 E. Rousseau
- 7 J.-I. Piché
- 8 J.-B. Ricard
- 9 J.-B. Johnson
- 10 Albert Thinel
- 11 O. de Lottinville
- 12 D. Buisson

Moyenne par semaine

- 1 F.-X. Cabana
- 2 J.-B. Ricard
- 3 Albert Thinel
- 4 Raoul Cousineau
- 5 J.-A. Beauparlant
- 6 J.-H.-R. David
- 7 Désiré Buisson
- 8 J.-B. Johnson
- 9 J.-I. Piché
- 10 Eudore Rousseau
- 11 O. de Lottinville
- 12 J.-F. Côté

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

## BILAN DU MOIS DE JUIN 1918

## RECETTES :

Balance au 31 mai 1918 .....		\$194,307.03
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"		
	\$7,453.50 \$2,782.00 \$141.50 \$106.00 \$183.00	10,666.00
Intérêts sur dépôts en banques.....		896.64
Mun. Canton de Maniwaki, intérêt.....	\$ 380.21	
— — — amortissement.....	270.31	650.52
Paroisse du T.-S.-Sacrement, Lachine.....		500.00
Comm. Scol. Riv.-Saint-Pierre .....		3,025.00
2e Division Lac-Saint-Jean, intérêt.....	133.19	
— — — amortissement .....	19.69	152.88
Comm. Scol., Tétraultville, intérêt.....		750.00
La ville de Laval-des-Rapides, intérêt.....		1,260.00
		<u>\$212,208.07</u>

## DÉBOURSÉS :

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, prêt	\$ 5,000.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, prêt.....	100,000.00
Ville de Montréal, prêt .....	98,969.86
Escompte mensuel .....	81.84
Remb. de décès, paiement par anticipation.....	7.75
	<u>\$204,059.45</u>

## CAPITAL INALIÉNABLE AU 30 JUIN 1918

## PRETS :

	<i>Report</i> .....	\$745,891.97
Comm. Scol. Côte S.-Louis....	\$20,000.00	
Oeuvre et fabrique de la paroisse		
de Labelle .....	17,739.73	
Mun. du canton de Maniwaki.	7,333.80	
Comm. scolaire, Shawinigan...	10,645.91	
Ecoles séparées, Alfred, Ont..	900.00	
— — Nepean, B. .	3,000.00	
Mun. de Jonquière.....	24,129.30	
— Sturgeon Falls .....	26,614.36	
— Sudbury, Ont. ....	9,285.92	
Comm. Scol. de Rigaud.....	6,058.88	
Ville de Roberval .....	5,786.73	
— Victoriaville .....	94,463.69	
2e Div. Co. Lac Saint-Jean...	5,308.00	
Mun. du village de Warwick..	13,800.00	
Syndics Ecole de Danville....	5,276.34	
Mun. du canton de Windsor..	11,462.28	
Oeuvre et Fabrique Saint-Sac-		
rement, Lachine .....	20,000.00	
Comm. Scol. de Longueuil....	23,004.86	
Municipalité d'Asbestos .....	38,495.50	
Oeuvre et fabrique de St-Sta-		
nislais (Mtl) .....	97,326.67	
Société S. Jean-Bte, Montréal.	120,000.00	
Comm. Scol. Rivière St-Pierre.	95,260.00	
— — Tétraultville ....	22,500.00	
Comm. Scol. St-Jean-Berchmans	67,500.00	
	<u>\$745,891.97</u>	
Oeuvre et Fabrique Sainte-Phi-		
lomène, Rosemont .....	32,000.00	
Mun. Laval-des-Rapides .....	39,018.00	
— Rapide-de-l'Original ....	9,838.96	
Oeuvre et fabrique de St-Raphael		
de-Burbidge .....	10,000.00	
— — de St-Gabriel-		
de-Bouchette .....	10,000.00	
— — le paroisse de		
Gracefield .	10,000.00	
Gouvern. de la Puissance....	4,875.00	
Mun. St-Alexis-de-la-Gr.-Baie..	28,911.00	
— Ville St-Michel .....	45,000.00	
— Ville de Lasalle .....	42,500.00	
Oeuvre et Fabrique Montréal-Est	9,000.00	
Mun. Ville de Dorion.....	40,320.00	
Oeuvre et Fabrique St-Rédemp-		
teur de Hull .....	50,000.00	
Mun. Ville de Roberval....	58,591.57	
Comm. Scol. de Longueuil...	59,742.81	
Mun. Ville de Nicolet.....	9,127.76	
Orphelinat Catholique de Mtl.	135,000.00	
Comm. Scol., Ville de Rigaud.	10,000.00	
Corp. Ecole Polytechnique....	135,000.00	
Comm. Sco. Ecoles Cath., Mtl	5,000.00	
Soc. St-Jean-Bte, de Mtl.....	100,000.00	
Ville de Montréal.....	98,969.86	
Intérêts dûs .....	9,018.60	
En banques .....	8,148.62	
	<u>\$1,705,954.15</u>	

A reporter.....\$745,891.97

Total.....\$1,705,954.15

ARTHUR GAGNON, administrateur.



**COURTOIS FRÈRES, ASSURANCES**

Successieurs de Joseph Courtois

Bureau établi en 1890

**263, RUE VISITATION**

Tél. EST 985

Bureau: Western Assurance Co.,  
61, Rue Saint-Pierre

Tél. Bell: MAIN 507

**GEORGES TANGUAY**

COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: 1445, RUE PAPINEAU . . . . .

MONTREAL

Tél : Saint-Louis 4108

Tél. Bell: MAIN 494

**EDMOND HURTUBISE**

Courtier  
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES . . . . . MONTREAL

**La Royale, Limitée**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général

J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE \$125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

**Place d'Armes, Montréal**

REPRÉSENTANTS À MONTREAL :

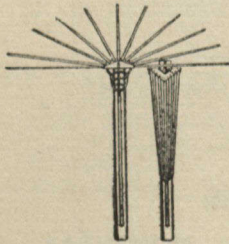
**Hurtubise & Saint-Cyr**

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone : MAIN 1287

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

**S.-RAOUL GAUTHIER****Commissaire  
Courtier d'assurances****IMMEUBLE MONTREAL TRUST****11, place d'Armes . . . Montréal****Le Séchoir RATELLE****(BREVETÉ)**

Ce séchoir, en bois franc, d'un fini irréprochable, rend, malgré son prix modique, d'inappréciables services.

Peut contenir autant de linge que quarante pieds de corde, et il à l'avantage de se placer dans la cuisine.

Pour faire sécher le linge, il suffit de descendre la glissière à votre portée, d'étendre le linge sur les baguettes et de remonter la glissière jusqu'à deux pouces du plafond ; de cette façon la pièce reste absolument libre.

LE SÉCHOIR RATELLE supprime les occasions de s'enrhumer. — Prix : **\$5.00**

**A.-J. RATELLE, fabricant****1640, rue Chabot Tél. St-Louis 7323 Montréal**

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE CANADIENNE-FRANÇAISE

**DISPONIBLE**

# BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

## DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner  
Beaudry Lemay, gérant général  
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL  
Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques  
F.-G. Leduc, gérant  
187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA  
42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

## BANQUE PROVINCIALE

### DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé : \$2,000,000.00

Capital versé et surplus au 31 décembre 1916 : \$1,700,000.00

Actif total : au-delà de \$21,600,000.00

Siège central : 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., de la maison Laporte, Martin Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.

M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. Némèse Garneau, C. L., ex-ministre de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

#### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Sir ALEXANDRE LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Dr E.-P. Lachapelle, Vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'Hon. Narcisse Pérodeau, N. P. ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

84 succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

**Correspondants Étrangers :** ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Shmut Bank. Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris, ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais. Koan. Priv. Oesterreichshe Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

# RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser de 25 sous à \$3.00 par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MÉDICAL

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

60 000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: près de \$ 2 000 000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

## La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Économie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

## ARGENT À PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste (Caisse Nationale d'Économie) prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débiteurs françaises ou bilingues.

Administrateur . . . . .	Arthur Gagnon
Directeur du recrutement . . . . .	J.-Arthur Dubé
Inspecteur . . . . .	J.-I. Couture
Inspecteur . . . . .	Alexis Côté